

### **Le PNUD et l'ONACC mettent en place un cadre de collaboration**

**□ Le ministère camerounais en charge de l'environnement et le PNUD unissent leurs stratégies en vue d'opérationnaliser l'observatoire national sur les changements climatiques.**

Créer un cadre durable d'échanges et de collaboration entre l'Observatoire national sur les changements climatiques (Onacc) et les autres acteurs clés impliqués dans le changement climatique afin de faciliter l'intégration opérationnelle de l'Onacc dans le paysage institutionnel national et sous régional. Tel était l'objectif principal de l'atelier de lancement officiel de l'élaboration du manuel d'exécution de collaboration technique et opérationnelle entre l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (Onacc) et les autres acteurs clés dans le domaine des changements climatiques organisé les 23 et 24 septembre 2016 à Yaoundé.

Lors de la conférence internationale sur les changements climatiques « COP 21 », le Cameroun a pris l'engagement de réduire de 32% l'empreinte carbone de son développement. Dans ce contexte, l'ONACC a vocation à devenir l'instrument institutionnel opérationnel clé permettant au Cameroun non seulement d'honorer ses importants engagements internationaux mais aussi, d'optimiser sa résilience aux effets néfastes des changements climatiques.

il suggère de déterminer de manière inclusive les espaces géographiques et administratifs des acteurs clés impliqués dans le domaine des changements climatiques, en vue d'identifier des axes d'interventions consensuelles pour un développement durable à l'échelle nationale et régionale. Cet atelier est aussi une préparation du Cameroun à sa participation à la conférence des parties (cop 22) qui aura lieu au Maroc du 7 au 18 novembre 2016.

L'établissement d'un cadre de concertation inter-acteurs adéquat pour matérialiser les engagements du Cameroun sur le moyen et long terme appelle d'une part la sensibilisation des différentes parties prenantes (Organismes publics, Société civile, Secteur privé, Associations,

Académie, Partenaires au développement...) sur les missions et perspectives de l'ONACC à la lumière des recommandations de la cop21. D'autre part, il suggère de déterminer de manière inclusive les espaces géographiques et administratifs des acteurs clés impliqués dans le domaine des changements climatiques, en vue d'identifier des axes d'interventions consensuelles pour un développement durable à l'échelle nationale et régionale.

On se rappelle que lors de la conférence internationale sur les changements climatiques « COP 21 », le Cameroun a pris l'engagement de réduire de 32% l'empreinte carbone de son développement. Dans ce contexte, l'Onacc a vocation à devenir l'instrument institutionnel opérationnel clé permettant au Cameroun non seulement d'honorer ses importants engagements internationaux mais aussi, d'optimiser sa résilience aux effets néfastes des changements climatiques.